

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes

Séance ordinaire du 06 JUIN 2024

Délibération n° 2024-06-04

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de la convocation : 31/05/2024
En exercice	29	Date de l'affichage : 31/05/2024
Qui ont pris part à la délibération	27	

**Présents :** Éva BELIN ; Pierre PASQUIER ; Nadine DURU ; Jérôme NOBLE ; Christine VICENTE ; Frédéric LAHARIE ; Catherine VICENTE-PAUCHON ; Sonia DYLBAITYS ; Christian BURGARD ; François TRAMASSET ; Sandrine COELHO ; Miguel FORTE ; Senay OZTURK ; Vincent POURREZ ; Vincent BAUDONNE ; Cyril DURU ; Alain CALIOT ; Christel EYHERAMOULO ; Delphine OUVRANS ; Jean-Pierre LABADIE ; Carine REY ; David PERRIARD ; Maya VALLART.

**Absents excusés :**

Serge ARLA a donné procuration à Frédéric LAHARIE en date du 06 juin 2024  
Cindy ESPLAN a donné procuration à Nadine DURU en date du 04 juin 2024  
Mylène LARRIEU a donné procuration à Alain CALIOT en date du 05 juin 2024  
Bertrand LEIRIS a donné procuration à Pierre PASQUIER en date du 05 juin 2024  
Jean-Yves PLUMET

**Absent :**

Davy CAMY

Secrétaire de séance : Christine VICENTE

---

**OBJET :** Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'aire communale de camping-cars – Tarification des droits d'entrée

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Commande Publique et la partie relative aux contrats de concession,



**VU** la délibération n°2024-04-07 du 17 avril 2024 par laquelle le Conseil Municipal de la Commune d'Ondres a décidé d'attribuer la concession pour la gestion et l'exploitation de l'aire communale de Camping-cars à la SARL Aireservices,

**VU** le contrat de délégation de service public et notamment l'article V-2-2, pour l'exploitation et la gestion de l'aire communale de camping-cars souscrit entre la commune d'Ondres et la SARL Aireservices,

**CONSIDERANT** la nécessité de délibérer pour fixer la tarification 2024 des droits d'entrée qui sera appliquée par le délégataire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

### DECIDE

**ARTICLE 1** – De fixer sur proposition de Aireservices, les tarifs 2024 de l'aire de camping-cars communale comme suit :

	TARIF HT	TVA	TARIF TTC (hors TS)	Taxe de Séjour	TARIF TOTAL
Stationnement 24H y compris électricité, Wifi et borne de vidange intérieure Basse saison (*)	12,50 €	2,50 €	15,00 €	0,86 €	15,86 €
Stationnement 24H y compris électricité, Wifi et borne de vidange intérieure Moyenne saison (**)	15,00 €	3,00 €	18,00 €	0,86 €	18,86 €
Stationnement 24H y compris électricité Wifi et borne de vidange intérieure Haute saison (***)	16,50 €	3,30 €	19,80 €	0,86 €	20,66 €
Tarif stationnement illicite (Forfait par 24H au-delà de 72H du 01/07 au 31/08)	30,00 €	6,00 €	36,00 €	0,86 €	36,86 €
Borne de vidange extérieure	3,33 €	0,67 €	4,00 €		4,00 €

\* : Basse saison du 01/01 au 30/04 et du 01/11 au 31/12

\*\* : Moyenne saison du 01/05 au 30/06 et du 01/09 au 31/10

\*\*\* : Haute saison du 01/07 au 31/08

**ARTICLE 2** - Madame le Maire est chargée d'effectuer toutes les démarches nécessaires afférentes.

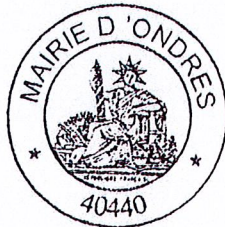


**ARTICLE 3** - La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

(Sceau)



Pour extrait conforme,  
Le 07 juin 2024,  
Le Maire,

Éus BELIN,  
Maire d'ONDRES



Acte rendu exécutoire le M..... /...06... / 2024

- après télétransmission électronique le M..... /...06.. / 2024

- et mise en ligne sur le site de la commune le M..... /...06. / 2024


**Proposition de tarification année 2024**

TARIF HT	TVA	TARIF TTC (hors taxes de séjour)	Taxes de séjour (communale, départementale et régionale)	TARIF TTC
----------	-----	--	---	-----------

Stationnement 24H y compris électricité, Wifi et borne de vidange intérieure Basse saison(*)	12,50	2,50	15,00	0,86	15,86
Stationnement 24H y compris électricité, Wifi et borne de vidange intérieure Moyenne saison(**)	15,00	3,00	18,00	0,86	18,86
Stationnement 24H y compris électricité, Wifi et borne de vidange intérieure Haute saison(***)	16,50	3,30	19,80	0,86	20,66
Tarif stationnement illicite (forfait par 24H au-delà de 72H du 1/07 au 31/08)	30,00	6,00	36,00	0,86	36,86
Borne de vidange extérieure	3,33	0,67	4,00		4,00

(\*) Basse saison du 01/01 au 30/04 et du 01/11 au 31/12

(\*\*) Moyenne saison du 01/05 au 30/06 et du 01/09 au 31/10

(\*\*\*) Haute saison du 01/07 au 31/08

**Révisions des tarifs :**

La grille tarifaire est annuelle. Notre société présentera chaque fin d'année la nouvelle grille tarifaire pour application pour l'année suivante. Cette nouvelle grille tarifaire sera cohérente avec les investissements et services proposées sur l'aire et devra être validée obligatoirement entre les 2 parties avant toute mise en application.

**Les tarifs seront en permanence affichés sur différents supports :**

Affichage dans la vitrine sur l'aire

Sur l'écran de la centrale de paiement

Sur notre appli Qipeo

Sur notre site internet [reseauaireservices.com](http://reseauaireservices.com)